

# DEPARTEMENT DE LA CREUSE

## COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

### Procès-Verbal du conseil municipal du 10 07 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 10 juillet à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

**Date de la convocation : 05/07/2023**

**Présents :** BARRABAND Jean-Paul, BISSON Virginie, Marc HEBEL, JOSLIN Jean-Louis, MORIN Matthias, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel.

**Excusé :** FENILLE Audrey, MARTIN Valéry donne procuration à Virginie BISSON

**Secrétaire :** MORIN Mathias

**Début du conseil :** 19h45

#### **1. Adoption du compte rendu du dernier CM du 12/06/2023**

L'Assemblée délibérante approuve le PV du dernier conseil.

#### **2. Désignation du secrétaire de séance**

Le Maire propose Matthias Morin, plus jeune conseiller municipal, comme secrétaire de séance.

#### **3. Loyers des logements communaux**

M le Maire explique que le SGC ne prend plus en charge nos titres de loyers si l'indice trimestriel de l'INSEE n'est pas appliqué à la date anniversaire des baux. M le Maire demande que, face à la hausse des charges et étant donné que le tarif appliqué entre dans les marges de la tarification conventionnelle, cet indice ne soit pas exceptionnellement appliqué cette année aux locataires de nos bâtiments communaux.

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité**

#### **4. Facturation garderie**

M le Maire explique que le SGC d'Aubusson ne veut plus émettre de titres inférieurs à 15€. Le cas se présente surtout pour la facturation de la garderie au trimestre qui n'est quasiment jamais supérieure. En accord avec les possibilités du logiciel de comptabilité, M le Maire propose de facturer la garderie aux parents en même temps que la cantine lorsque le montant atteint 15€ au moins. Si ce montant n'est pas atteint en fin d'année scolaire, il sera facturé qu'il en soit sur la cantine de Juin/Juillet.

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité**

#### **5. Devis lave-vaisselle**

M le Maire annonce que le lave-vaisselle présente une anomalie au niveau de la pompe qui n'avale plus le liquide de rinçage, ce qui entraîne un problème de séchage. La pièce est introuvable du fait de la vétusté de l'appareil. Le Maire demande d'accepter l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle et d'accepter le devis de l'entreprise MCVF pour un montant de 3 733.56 TTC.

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité**

Le Maire signale qu'il faudra envisager l'augmentation du plafond des délibérations lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### **6. Devis voiries interco**

Le Maire a fait part à la Communauté de Commune Creuse Grand Sud de la forte dégradation de la route intercommunale de Mergoux et a transmis le devis de l'entreprise Colas qui se chiffre comme suit : Route de Mergoux à l'entrée du bourg : 19565,70 HT. Celui-ci a été validé en Conseil Communautaire le Jeudi 06 juillet 2023. La Communauté de Communes prendra en charge la somme Hors Taxe et bénéficiera de la DETR pour effectuer ce tronçon, tout comme pour les travaux du pont de la Rebeyrette à Aubusson. Il restera 3 % de la facture à charge de la commune de Saint Marc.

Pour sa part, la commune assurera les travaux de voirie interco jusqu'à la route du château.

**Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté à la majorité**

## **7. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la ComCom Creuse Grand Sud**

Le Maire demande d'accepter la signature de la Convention de Délégation de Maitrise d'Ouvrage pour les travaux d'aménagement de voirie de la Route de Mergoux avec la Communauté de Communes Creuse Grand Sud.

Vote : POUR : 9

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Adopté à la majorité

### **Questions diverses**

La FNACA, représentée sur notre commune par Jean Pierre Cartonnet, souhaiterait un lieu de mémoire sur chaque commune. Jean Pierre Cartonnet sera consulté pour une plaque de commémoration.

Suite à la publication de la vacance du poste d'agent technique contractuel sur le site d'emploi-territorial, M. le Maire informe qu'il a reçu, à ce jour, 4 candidatures. Celui-ci est actuellement occupé par Clarisse Gil dont le contrat prend fin le 27/08/2023. Le Maire propose d'étudier les candidatures à la fin de la parution du poste soit le 14/08 et de recevoir les candidats avant le 01/09/2023.

Village de Lachaud : des travaux sont à envisager afin de limiter le déversement de l'eau canalisée par le Département chez des particuliers.

### **Travaux divers**

Michel Ollier fait le point sur plusieurs travaux :

- L'entreprise Chapuzet -en charge des travaux du préau derrière la salle polyvalente- rencontre quelques difficultés de personnel entraînant le retard des travaux. Ils devraient commencer la semaine du 17 juillet.
- Suite à la rencontre avec l'architecte B. Chirac pour la poursuite des réflexions sur l'aménagement de la salle polyvalente, seule la réfection du chauffage et de la ventilation sera envisagée. Le bureau d'étude BEMP a été contacté à plusieurs reprises à ce sujet mais ne donne pas de réponse.
- Demande de devis pour le nettoyage de la hotte de la cuisine auprès de l'entreprise FHV.

Nouvelles constructions : rappeler aux nouveaux arrivants dans le journal de la commune la possibilité de venir retirer à la mairie les plaques avec les numéros correspondant à leur adresse.

A envisager : le changement de certains panneaux de nom de village devenus illisibles.

Le Maire fait une demande à la SAUR pour étendre le nombre de bornes incendies sur différents points de la commune.

**Fin du conseil à 20h53**

**Jean-Louis JOSLIN, Maire**

**MORIN Matthias, Secrétaire de séance**